



CTA DU 18 NOVEMBRE 2021

DÉCLARATION LIMINAIRE

Pourquoi nous n'avons pas participé à l'hommage rendu à Samuel Paty aujourd'hui contrairement à celui rendu le 16 octobre ? D'abord parce que nous pensons qu'il devait être détaché du CTA. En effet, nous ne jugeons pas opportun de choisir ce moment qui exclut de fait une partie de la communauté éducative. Ensuite, parce que cet effroyable assassinat dans un contexte de lutte contre le terrorisme ne doit pas masquer les lacunes du soutien à notre collègue. Si nous pouvons nous féliciter du soutien écrit de Mme La Rectrice à tous les personnels victimes d'agression, ce soutien moral ne doit pas masquer l'absence de soutien quand un personnel rencontre des difficultés qui se terminent par des agressions verbales ou physiques, voire après les faits. Est-il nécessaire d'attendre les drames pour analyser les causes et établir des protocoles de prévention ?

Eh bien, non, car dans l'implacable volonté de suivre ses modèles ultra-libéraux dont le New Management Public, le Ministre Blanquer a lancé les auto-évaluations des établissements. Pourtant les premières études sur 3 pays qui ont suivi ce système montrent toutes les limites de son efficacité (par exemple, par une politique de pénurie d'enseignants qui entraîne une baisse du niveau global). Par ailleurs, d'autres constats montrent qu'il est source de souffrance au travail. La mise en place de ces auto-évaluations dans notre académie s'attache avec beaucoup d'entrain à nous le prouver. En effet, que penser des heures de cours -s'élevant parfois à toutes celles d'une semaine- qui ont été consacrées aux remplissages de questionnaires très (... trop ?), longs, par les élèves ? Dans une période de crise où tout le monde court pour rattraper celles perdues à cause du Covid, cet exercice est mal perçu et surtout à l'approche des premiers examens. Pour les enseignants, c'est le contenu de leur questionnaire qui laisse pantois. Par exemple, sur le sujet « mon investissement dans l'établissement », voilà 2 propositions de réponse, « **je me contente de faire mes cours, je fais le minimum** » ou « **insuffisant, mais je suis fatigué** ». Pourquoi ne peut-on pas répondre : « **je m'investis beaucoup dans mes cours et auprès de mes élèves** » ?

De même, on peut s'interroger sur les propositions concernant la dénonciation des AESH qui pourraient « dysfonctionner » ou encore sur les « principaux obstacles à mon investissement dans des projets collaboratifs » et être choqué par la proposition de réponse : « manque de motivation des autres enseignants » ... #balancetoncollègue !!!! Toujours la mise en concurrence, la course à la performance qui laisse de côté les plus fragiles et malheureusement aussi l'humanité dans les rapports professionnels.

Tout ça pour... ça : car d'emblée on n'annonce « pas de moyens supplémentaires ni humains, ni matériels ». On est bien dans l'adage : faire mieux avec... rien de plus. Mais les évaluations sont bien connues pour être un moyen de pression, de mise en concurrence, de reprise en main des instances... il suffit de voir le guide ministériel qui leur est consacré. La FSU rappelle à tous les personnels que la participation à ces exercices formels ne fait pas partie de leurs obligations de service et qu'ils ont le droit de s'en extraire pour se consacrer à leurs élèves.

Notre ministre ment, continuellement, tellement que cela doit être maléfique. Il annonce une revalorisation « historique », nous la cherchons encore... Il arrive même à décevoir quand on

n'attend plus rien de lui ! Il s'est autoproclamé ministre des professeur.e.s mais quand iels sont attaqué.e.s, aucune réaction... Pendant le prof « bashing » du confinement : pas de commentaire... Un journal national titre en parlant d'endoctrinement à l'école : silence radio...

Non, décidément, rien n'a été fait pour une Éducation Nationale digne de ce nom : 7900 postes supprimés en collèges et lycées, fin du bac national, mépris, suspicion, bas salaires, classes surchargées... Tel est, sans être exhaustif, le bilan de M. Blanquer !

Les mots ayant perdu tout leur sens, le « dialogue social » tant vanté et promu par le ministère est resté, pour l'essentiel, lettre morte. Ce CTA qui traite, pour partie, des postes spécifiques nationaux, se déroule après l'ouverture des serveurs pour les demandeurs de mutations et la remontée, auprès du ministère, des postes vacants ou créés. Nous ne sommes pas une simple chambre d'enregistrement de décisions prises en catimini.

De même, l'expérimentation « POPS » (POste à ProfilS) se déroule sans aucune concertation avec les organisations syndicales qui ont découvert leur existence...sur SIAM. Non, la politique du fait accompli n'est pas du dialogue social !

L'École a besoin d'un investissement massif. L'investissement par élève français.e est de 30% inférieur aux pays qui réussissent le mieux et qui parviennent le mieux à gommer les impacts de l'origine sociale sur les résultats scolaires. Nous vous alertons depuis des années sur un rattrapage en besoins de personnels. Le déficit en PE est loin d'être ponctuel et pour la première fois dans le premier degré, notre académie a du recruté 50 contractuel·les pour pallier au manque ! Et cela ne suffit pas !

En effet, l'effectif annoncé de 24 élèves en GS en éducation prioritaire et hors éducation est loin être atteint pour cette année scolaire !

Nous exigeons des postes à hauteur des besoins afin de recruter des AESH, de respecter l'effectif en élèves dans les ULIS, de permettre l'inclusion des élèves à besoins particuliers dans les classes en diminuant les effectifs de celles-ci. Sans cela l'école inclusive est vouée à l'échec.

Nous tenons à souligner notre incompréhension et notre désaccord sur les modalités d'affectation des contractuel·les recruté·es et de la manière plus que cavalière de l'éviction des collègues remplaçant.es volontaires sur les postes qu'iels auraient dû occuper à l'année !

Dans le second degré, le PLE a parasité le bon fonctionnement des lycées et épuisé les collègues. Le contrôle continu, décidé suite à la disparition de la plupart des épreuves nationales et terminales, pose toujours problème car, malgré les incantations de nos hiérarchies pour rassurer parents et élèves, dans les faits, rien ne permet de garantir la valeur du diplôme ou l'égalité de traitement puisque son principe même consiste à tenir compte des situations particulières ; aucune note n'est donc significative en soi dans ce système. De plus à l'heure où la délivrance des diplômes repose de plus en plus sur des épreuves organisées localement, parfois rattrapées sur un bout de table, les recours risquent de se multiplier. Et c'est comme cela que ce contrôle continu change en profondeur ce qui fait la beauté de notre métier : nos rapports avec les élèves dans une dynamique de transmission.

Dans le même temps les notes de service venant corriger les précédentes pleuvent mais ne clarifient pas pour autant les choses. Dans ce déluge d'informations contradictoires et de tâtonnements, comment continuer à enseigner sereinement.

Concernant le mouvement, le bilan que nous en tirons à titre syndical c'est que l'administration a perdu la confiance des personnels et que face à l'opacité des affectations, et les tendances complotistes du moment, beaucoup pensent qu'ils sont victimes de passe-droits ou d'erreurs de l'administration. Avant les organisations syndicales pouvaient vérifier et contrôler les opérations ce qui permettait de désamorcer les conflits. Par ailleurs, la FSU tient ici de nouveau à dénoncer la disparition de la bonification « parent isolé » qui va pénaliser majoritairement des femmes.

Aujourd'hui, un point de l'ordre du jour est consacré aux SPEN. Ce sera l'occasion de rappeler que certains postes codés en L en BTS, semblent devenir inaccessibles aux PLP et même, cerise sur le gâteau quand ils les occupent faute d'affectation de certifié ou agrégé sur le poste. Doit-on entendre que les PLP conviennent pour boucher les trous mais pas pour de vrai !?

Concernant le pouvoir d'achat des agent-es, la Protection sociale complémentaire (PSC) apporte un petit gain qui, hélas, se fait au détriment des solidarités. Pour la FSU, la PSC doit obligatoirement couvrir simultanément les prestations en santé et en prévoyance. Pour cela, il faut redonner à la Sécurité Sociale sa pleine capacité à assurer la protection sociale de toutes et tous face aux aléas de la vie en abondant ses recettes. Les employeurs, publics et privés, doivent contribuer à la protection sociale pour toutes et tous ! La Sécu, l'hôpital public ont su assurer une couverture de la pandémie sans discrimination, preuve que le 100% Sécu est possible et doit s'imposer.

Pour conclure, la FSU Réunion apporte aussi tout son soutien aux personnels de la DRAJES que les services du Rectorat persistent à traiter avec dédain : convocation du CTS quelques jours avant la séance, aucun compte rendu diffusé, ... Le changement de Ministère entraîne, à leur grande surprise, une culture de la gestion des ressources humaines très éloignée de celle qu'ils connaissaient. Ils déplorent la déconnexion de l'attribution des moyens aux regard des missions des agents qui a entraîné une dégradation des conditions de travail, une relation avec les services du Rectorat très tendue... enfin une impression de mépris en entendant la DRH dire que les priorités de la DRAJES n'en sont plus et qu'elle doit se plier aux priorités du Rectorat !